

VERS UN TRANSPORT FLUVIAL À ZÉRO ÉMISSION D'ICI 2050 : ATELIER DE LA CCNR CONSACRÉ AUX « SOURCES D'ÉNERGIES ALTERNATIVES POUR LES SYSTÈMES DE PROPULSION ÉLECTRIQUE DANS LA NAVIGATION INTÉRIEURE »

Ref: CC/CP (21) 03



Le 20 avril 2021, la Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) a organisé un [atelier en ligne consacré aux sources d'énergie alternatives pour les systèmes de propulsion électrique](#), dont l'objectif était de démontrer que les systèmes de propulsion électrique utilisant des sources d'énergie alternatives, joueront un rôle central dans la réduction des émissions de polluants et de gaz à effet de serre dans la navigation intérieure.

Grâce aux interventions de différents orateurs ainsi que de cinq panélistes et de plus de 180 participants au total, cet atelier a permis d'en apprendre davantage sur les technologies innovantes, ainsi que sur les défis techniques, économiques, organisationnels et juridiques de leur mise en œuvre. Au cours de cet atelier ont été présentées des études de rentabilité concernant les carburants de substitution (électricité, hydrogène) et différents types de technologies (moteurs hybrides, piles à combustible ou batteries pour l'alimentation en électricité). La réglementation, le financement et, bien sûr, l'acceptation générale en termes de retour sur investissement ou d'atténuation des risques ont été cités comme quelques-uns des principaux défis à relever dans le cadre du développement de projets pilotes.

Le panel de discussion a permis à différentes parties prenantes - des producteurs d'énergie aux usagers - d'explorer la demande actuelle en énergie et de réfléchir à son évolution future. L'une des principales conclusions a été qu'il convient d'éviter de se concentrer sur une seule source d'énergie alternative (pas de « solution unique ») et de conserver une approche neutre sur le plan technologique. En outre, il convient de se concentrer sur les infrastructures d'avitaillement existantes et sur la manière dont leur utilisation pourra se poursuivre à l'avenir.

Il convient toutefois de noter aussi que les projets innovants impliquent des pressions en termes de viabilité économique, que ce soit en raison des incertitudes du côté de la demande ou du surcoût considérable occasionné par ces nouvelles technologies. En résumé, les solutions pour une navigation intérieure respectueuse de l'environnement existent et doivent être considérées comme novatrices pour permettre, par exemple, d'inspirer le secteur maritime.

La transition énergétique dépendra aussi de la disponibilité de sources d'énergie alternatives. L'atelier a également permis de donner un bref aperçu de la chaîne d'approvisionnement en énergie. En effet, des installations d'avitaillement seront nécessaires pour les nouvelles sources d'énergie. La disponibilité d'une infrastructure bien développée est nécessaire pour une mise en œuvre sans obstacles. L'atelier a permis d'identifier les différents besoins en infrastructures des vecteurs énergétiques, tels que l'hydrogène et l'électricité, et a offert aux gestionnaires de voies navigables et aux exploitants de stations d'avitaillement des perspectives sur les exigences futures en termes d'infrastructures.

La CCNR est convaincue que les résultats de cet atelier contribueront de manière significative aux réflexions en cours sur ce thème, tant au niveau rhénan qu'europpéen, et apportera un appui concret à la transition énergétique du secteur de la navigation intérieure. En effet, avec la signature de la [Déclaration ministérielle de Mannheim](#) en 2018, les États membres de la CCNR ont réaffirmé leur engagement à éliminer en grande partie les émissions de gaz à effet de serre et de polluants dans la navigation intérieure d'ici 2050.

À PROPOS DE LA CCNR

La Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour l'organisation de la navigation sur le Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement dirigent ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la CCNR concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.

Sur la base de la Déclaration de Mannheim et de ses objectifs clés, la CCNR a déjà lancé un projet de recherche ambitieux et exhaustif sur le [financement de la transition énergétique](#) et a préparé une feuille de route pour la réduction des émissions, qui sera adoptée à la fin de l'année 2021. Cette feuille de route pour la réduction des émissions de la navigation intérieure fournira des orientations politiques utiles aux États membres, aux organisations internationales, au secteur et aux autres parties prenantes sur la manière d'œuvrer conjointement en faveur d'un mode de transport encore plus respectueux de l'environnement.

L'événement en ligne a également confirmé le rôle de la CCNR en tant que plate-forme privilégiée pour l'échange d'informations et a permis de sensibiliser l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, du producteur d'énergie à l'exploitant du bateau. En effet, l'objectif d'une voie de navigation intérieure sans émissions ne pourra être atteint que collectivement !

Les présentations de l'atelier sont accessibles via le lien suivant : <https://www.ccr-zkr.org/13020154-fr.html>.



CCNR

COMMISSION CENTRALE
POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Palais du Rhin

2, place de la République - CS10023
F - 67082 Strasbourg Cedex

Tél. +33 (0)3 88 52 20 10

Fax +33 (0)3 88 32 10 72

ccnr@ccr-zkr.org

www.ccr-zkr.org